



RAPPORT 2015



UNION DES PAYSANS FRIBOURGEOIS
Chambre fribourgeoise d'agriculture

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
LE MOT DU DIRECTEUR	3
L'ANNEE AGRICOLE 2014 EN CHIFFRES	4
DEFENSE PROFESSIONNELLE	6
SERVICES	9
GERANCES	13
COMMISSIONS DE L'UPF	16
MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF	18
DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP	18
COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF	19

IMPRESSUM

Editeur: Union des Paysans Fribourgeois, Rte de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot, Tél. 026 467 30 00, Fax 026 467 30 01, info@upf-fbv.ch, www.agri-fribourg.ch. **Collaboration:** Beat Andrey (BA), Monika Bineau (MB), Jocelyne Cotting (JC), Fritz Glauser (FG), Christophe Goumaz (CG), Martine Kurzo (MK), Frédéric Ménétrety (FM), Nicole Neuhaus (NN), Matthieu Raemy (MR), André Remy (AR), Anne-Sophie Roulier (ASR). **Conception graphique et mise en page:** Administration UPF. **Traduction:** Trait d'Union, Marlis Ammann, Gilles Bolliger, Administration UPF. **Photos:** Chambre fribourgeoise d'agriculture (FM). **Impression:** Imprimerie St-Paul, Bd de Pérolles 42, 1705 Fribourg (papier blanchi sans chlore). Novembre 2015.



LE MOT DU ...

... PRESIDENT

L'année 2015 a commencé sur un coup d'éclat. La décision de la Banque nationale suisse (BNS) n'a pas laissé l'agriculture indemne, faisant entre autres chuter nos prix. Naturellement, il y a d'autres raisons à cette évolution, comme l'absence d'une gestion des quantités permettant d'adapter l'offre à la demande. La solution n'est pas de laisser cette responsabilité au marché ou de brader les excédents sur le marché mondial. Les conséquences sont désastreuses, voire catastrophiques pour les paysans. C'est surtout le cas pour ceux actifs sur des marchés fortement touchés, comme celui du lait de centrale. On ne peut simplement laisser les paysans payer les pots cassés. Dans un secteur comme celui du lait, dont l'interprofession représente l'instance suprême, il faut appliquer sans tergiverser le principe de la juste répartition de la valeur ajoutée, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. J'attends des corrections immédiates des responsables de la branche. De façon générale, notre part du prix à la consommation doit augmenter de nouveau, afin qu'elle corresponde à ce qui nous revient équitablement. La situation s'est encore aggravée en raison de la sécheresse. Les prix beaucoup trop bas et les coûts accrus placent bon nombre d'exploitations face à de grandes difficultés financières et en particulier à des manques de liquidités. La politique agricole (PA) 2014-17 a porté un rude coup à notre canton: notre part du budget global des paiements directs a diminué et elle favorise l'extensification de la production au détriment d'une agriculture productrice. La tâche principale des paysans doit être de produire des denrées alimentaires saines pour la population. La PA déprofessionnalise notre corps de métier et ignore la réalité des marchés. Les contributions à la qualité du paysage représentent le summum de ce ratage. L'initiative de l'USP pour la sécurité alimentaire, qui sera prochainement soumise aux Chambres fédérales, vise à corriger cette politique. Si nous voulons qu'elle soit acceptée par le peuple, nous devons nous montrer unis!

Fritz Glauser

... DIRECTEUR

En Suisse, les projets d'amélioration de la condition paysanne et de la défense des exigences de production prennent leur temps. Parfois sans doute trop au goût de certains, mais c'est souvent le prix à payer afin d'atteindre les objectifs visés par l'agriculture sur la scène politique suisse. Après presque une décennie de discussions parlementaires et de projets sans cesse adaptés par l'Administration fédérale en fonction des discussions du monde économique, la définition de la marque suisse à apposer sur les produits de consommation et services est enfin chose obtenue.

La volonté de la défense de la plus-value économique perçue par la croix suisse apposée sur les produits était à l'origine de la démarche. Très appréciée, le succès rencontré par la marque suisse a conduit à des abus avec des produits n'ayant rien d'helvétique en soit, mais arborant la croix suisse. Afin de protéger l'image de la Suisse, le projet Swissness fut ainsi lancé. La base légale définie, le travail de défense des produits doit se poursuivre et mettre en avant la qualité des produits agricoles de notre pays. Le succès doit être confirmé sur le marché avec l'utilisation, et surtout, la meilleure rémunération des produits agricoles suisses avec la croix suisse imprimée sur l'emballage. Allier la qualité suisse à la proximité régionale est une démarche de promotion de produits que l'industrie alimentaire ne peut ignorer. Elle ne doit cependant pas oublier que, comme pour les services et les produits de consommation non alimentaires, elle a son prix à payer. Un prix que le consommateur est souvent prêt à mettre. A l'exemple de ce succès de longue haleine obtenu en collaboration avec d'autres milieux économiques, la défense professionnelle se fait aussi en créant des relations et des réseaux politiques, économiques et sociaux. Ce travail, souvent fait dans l'ombre, est essentiel à la bonne défense de notre agriculture. Il est à l'origine de l'amélioration des conditions économiques et sociales de la paysannerie suisse.

Frédéric Ménétreay

L'ANNEE AGRICOLE 2014 EN CHIFFRES

La végétation a poussé tôt et rapidement grâce à la douceur de l'hiver et du printemps. Les pluies de juillet et août ont mis à mal la récolte de céréales panifiables, avant qu'un bel automne ne rééquilibre la situation. La météo favorable a en général profité à la production végétale. Elle a cependant fait de la récolte de céréales et de la saison d'alpage une période extrêmement pluvieuse, rendant les conditions de travail et de récolte parfois très difficiles.

L'hiver s'est distingué comme étant le troisième le plus chaud depuis 150 ans, il ne s'est même pas fait beaucoup ressentir sur le Plateau et l'enneigement a été variable selon les régions. Le printemps fut précoce, les arbres fruitiers ont fleuri début mars, soit trois semaines plus tôt que de coutume. Le temps doux et ensoleillé a perduré en avril. Un mois de mai plus frais a ralenti quelque peu le développement de la végétation et juin a été chaud et sec. La saison d'alpage s'annonçait bien, mais un mois de juillet deux fois plus pluvieux que d'habitude et avec, selon les régions, de fortes intempéries ayant causé de gros dégâts localement, dont notamment quelques glissements de terrains dans nos Préalpes. Août n'a guère été meilleur, et ce n'est qu'en septembre et début octobre qu'un regain de chaleur a inauguré un bel automne. La douceur de la météo s'est fait ressentir jusqu'au début décembre.

En 2014, les rendements des cultures végétales en Suisse se sont situés au-dessus de la moyenne, alors que la qualité n'était pas toujours optimale en raison de la météo. De très grandes quantités de céréales ont notamment dû être récoltées étant déjà germées. La transformation et la vente de ces quantités importantes et parfois de moindre qualité ont représenté un grand défi pour les partenaires commerciaux. Par rapport à 2013, la production végétale totale a progressé de 5,3 %. Le marché du lait a connu une année assez stable mais, à fin 2014, une nouvelle dégradation de la situation s'est fait ressentir.

Sur la base du dépouillement de 2'395 analyses comptables fait par Agroscope en 2014, le

revenu agricole moyen atteint estimé en Suisse fut de Fr. 67'800.--, une augmentation de 10,5 %. Une année 2014 assez favorable pour la production végétale avec des prix à la production laitière insuffisants mais stables ont permis d'atteindre ce revenu agricole, certes supérieur à la moyenne, mais clairement toujours trop bas. Au niveau national, la hausse du revenu est plus marquée dans la région de montagne (+ 15,5 %) que dans la région des collines (+ 10,2 %) et de plaine (+ 8,5 %). La différence s'explique essentiellement par le changement du système des paiements directs et par la redistribution des paiements directs de la région de plaine vers la région de montagne. En comparaison à la situation suisse, les exploitations fribourgeoises ont subi plus de diminutions de versement de paiements directs et ne sortent pas gagnantes de la réforme de la politique agricole 14-17. Le revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale à plein temps a augmenté par rapport à 2013, passant ainsi de Fr. 47'000.-- à Fr. 52'800.--. Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale dans les différentes régions reste nettement inférieur aux salaires comparables non agricoles. En moyenne des trois années 2012 à 2014, la médiane se monte à 72 % du salaire comparable correspondant en région de plaine, à 61 % en région des collines et à 49 % en région de montagne.

La prestation brute de la production animale a augmenté de Fr. 8'300.-- (+ 6,4 %). Cette hausse est due à l'accroissement du volume de lait produit qui, associé à un prix du lait légèrement plus élevé, s'est traduit par une augmentation de la prestation brute du lait et des produits laitiers (+ Fr. 6'600.-- ou + 11,9 %). Parallèlement, dans le secteur des bovins, la prestation brute des ani-maux a augmenté (+ Fr. 2'700.-- ou + 8,2 %). Cette évolution est due à l'accroissement de l'effectif moyen de vaches laitières et de vaches-mères par exploitation, à la demande soutenue de bétail de rente, notamment de vaches laitières et aux prix plus élevés des vaches de boucherie.



L'ANNEE AGRICOLE 2014 EN CHIFFRES

Pour les porcs, la prestation brute a baissé de Fr. 1'500.-- (- 6,2 %) en raison de l'offre excédentaire sur le marché des porcelets et de la forte chute des prix des porcs d'abattage à partir de l'été 2014. La prestation brute de la production végétale a augmenté en moyenne de Fr. 6'100.-- (+ 17,5 %). En dépit d'un été pluvieux, l'année agricole 2014 se caractérise par de très bonnes conditions météorologiques pour la production végétale, ce qui s'est traduit par d'excellentes récoltes de fruits, de betteraves sucrières, de maïs, de céréales fourragères et de colza.

Valeur de la production agricole

La valeur de la production agricole poursuit malheureusement sa tendance persistante à la baisse. En 2014, la valeur de la production fribourgeoise s'est légèrement améliorée en s'élevant à 752,7 mio de francs (figure 1), soit une faible hausse de 2,17 % depuis 2013. Cette augmentation est un peu inférieure à celle estimée pour la Suisse qui est de 3,55 % (à 10,7 mrd de francs). Pour 2015, les estimations de l'Office fédéral de la statistique sont mauvaises, avec une perte de valeur de production estimée à plus de 500 mio de francs. Pour le canton, la valeur de production estimée serait d'un peu plus de 700 mio de francs. Une des valeurs les plus basses jamais enregistrées et probablement proche de celle de 2010 (702 mio).

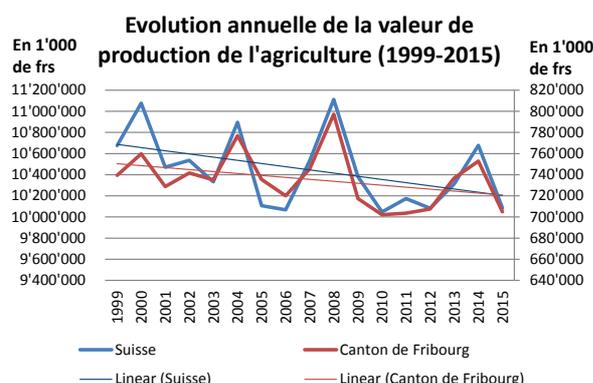


Figure 1

Source: Office fédéral de la statistique / Union Suisse des Paysans-Agristat

Evolution du nombre d'exploitations agricoles

La baisse du nombre d'exploitations est plus faible que les dernières années, avec une baisse de -1,2 % ou 36 exploitations de moins entre 2013 et 2014, pour un total de 2'937 exploitations (tablette 1). Cette baisse est un peu inférieure à celle constatée en Suisse (-2,1 %). Fin 2014, la Suisse comptait 54'046 exploitations agricoles.

Evolution du nombre d'exploitations dans le canton de Fribourg

Année	2000	2012	2013	2014
Exploitations	3'804	3'033	2'973	2'937
Evolution annuelle		-66	-60	-36
		-2.1%	-2.0%	-1.2%

Tablette 1

Le nombre d'exploitations par district dans notre canton varie en fonction de la taille du district et du type d'exploitation. Le district de la Singine compte le plus grand nombre d'exploitations (figure 2) avec encore 661 paysans (23 % de la totalité des fermes du canton; 19 % de la surface agricole utile cantonale). Suivent les districts de la Glâne (16 % et 16 %), la Gruyère (15 % et 16 %), la Sarine (14 % et 16 %), la Broye (13 % et 14 %), le Lac (12 % et 11 %) et la Veveyse (7 % et 8 %).

Nombre d'exploitations agricoles fribourgeoises par district (2014)

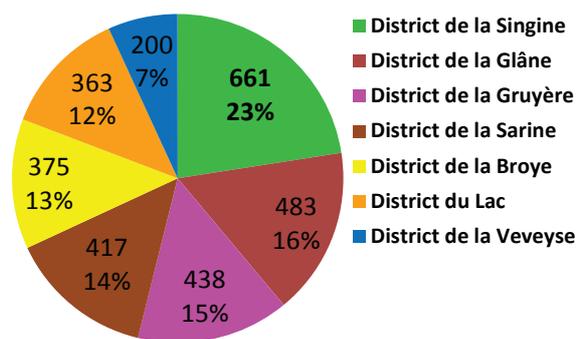


Figure 2

(FM) •



«Sensler Harscht» dans la halle agricole à la Foire de la Singine

DEFENSE PROFESSIONNELLE

PROCHES DE VOUS. LES PAYSANS SUISSES. 
www.agriculture.ch

Initiative sécurité alimentaire

Déposée le 8 juillet 2014 munie de 147'812 signatures récoltées en un temps record, l'initiative «Pour la sécurité alimentaire» n'a pas trouvé un écho favorable auprès du Conseil fédéral. Dans sa position publiée le 24 juin 2015, il propose de soumettre au peuple l'initiative avec une recommandation de rejet. Si la date de la votation n'est pas encore exactement connue, celle-ci devrait probablement avoir lieu en 2016 ou 2017. Le texte de l'initiative a comme objectif de renforcer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires issues d'une production indigène diversifiée et durable.

L'initiative propose de compléter la Constitution suisse par un nouvel art. 104a sur la sécurité alimentaire en imposant des mesures pour freiner la perte des terres agricoles et mettre en œuvre une stratégie qualité. Elle demande également que la Confédération veille à limiter la charge administrative dans l'agriculture et garantisse la sécurité du droit et des investissements. Des mesures évidentes et indispensables afin d'envisager un avenir plus serein de l'évolution du monde paysan.

Le contre-projet proposé par le Conseil fédéral avait été refusé à juste titre par l'Union Suisse des Paysans, estimant que son initiative est plus équilibrée pour répondre aux légitimes préoccupations afin d'encren enfin la sécurité alimentaire dans la Constitution. Lors de la consultation, l'UPF, comme la très grande majorité des organisations agricoles, a soutenu la position de l'Union Suisse des Paysans.

Jusqu'à la votation populaire, l'agriculture suisse doit être unie sans concession derrière cette initiative qui est d'une grande importance pour son avenir. Nous devons défendre avec résolution l'introduction de la sécurité alimentaire dans la Constitution fédérale et donner suite à la volonté des 12'396 signataires provenant du canton de Fribourg. (FM)

Promotion de l'agriculture

La Chambre fribourgeoise d'agriculture s'est à nouveau fortement engagée au cours de l'année 2015 pour la promotion de l'agriculture dans notre canton auprès des consommateurs, des familles et des jeunes. De par la prise en charge totale ou partielle de l'organisation et du financement de plusieurs manifestations, une présence de l'agriculture lors de manifestations grand public a ainsi été assurée dans différentes régions du canton. Le soutien des manifestations a aussi été rendu possible en partie grâce au financement obtenu dans le cadre des projets complémentaires cantonaux de la communication agricole de base «Proche de vous. Les paysans suisses.» par l'Union Suisse des Paysans. Ce soutien complémentaire nécessite cependant un important engagement financier de base de la part de l'UPF. Le financement complémentaire au soutien de projets cantonaux déposés est important afin de transmettre à la population un message clair et similaire sur la stratégie de communication, tant au niveau national que cantonal. Il permet également de bénéficier de support de communications unifiées.

C'est ainsi que lors de La Bénichon 2015 à Planfayon, la première Foire de la Singine, la course Morat-Fribourg, la Foire de Fribourg et le Comptoir broyard, des actions de promotion de l'agriculture ont été menées pour l'agriculture de notre canton.

Pour sa première édition, la Foire de la Singine a connu un grand succès. Grâce à l'excellente collaboration entre coopératives, associations, sociétés agricoles, agriculteurs et paysannes de la Singine et l'UPF, la magnifique halle dédiée à l'agriculture a été visitée par plus de 70'000 personnes. Cette première Foire de la Singine fut un grand succès populaire et l'immense investissement à la préparation de cette halle a été récompensé par l'intérêt qui lui a été porté.

Troisième du nom, La Bénichon du Pays de Fribourg 2015 s'est tenue à Planfayon, du 25 au 27 septembre. Grâce à l'excellente collaboration entre la Chambre fribourgeoise d'agriculture, l'Association



DEFENSE PROFESSIONNELLE

pour la Promotion des Produits du Terroir du Pays de Fribourg et le comité d'organisation de La Bénichon, une très belle vitrine de notre agriculture a pu être présentée à cette occasion. C'est autour de la ferme de la Famille Josef Riedo que la traditionnelle ferme de La Bénichon a pris place pour le plus grand plaisir des petits et des grands. De nombreuses classes primaires ont ainsi pu découvrir de plus près l'agriculture, ses animaux et ses produits. Les visiteurs, venus de toute la Suisse, ont pu découvrir cette tradition fribourgeoise et également assister, le samedi, au cortège de la 11e désalpe de Planfayon. Près de 20'000 personnes ont participé à cette 3e Bénichon du Pays de Fribourg à Planfayon.

Les 10'000 coureurs de la course Morat-Fribourg, le premier dimanche d'octobre, ont pu cette année également déguster les délicieuses pommes fribourgeoises offertes à l'arrivée. Toujours très appréciée, cette action organisée par l'Union fruitière fribourgeoise, et soutenue par l'UPF, est l'occasion de distribuer plus de 2 tonnes de pommes, récompense bien méritée par les coureurs après 17,170 kilomètres d'effort.

La Foire de Fribourg a à nouveau accueilli l'agriculture fribourgeoise au sein de son exposition annuelle. La présentation de gros et menu bétail, la vente de lait, de fromage, de fruits et de légumes, le pressage de fruits et la présentation de culture comme les légumes, les fruits, les céréales et les pommes de terre ont ravi les visiteurs et permis de transmettre les valeurs de la terre aux citoyens très friands de découverte ou de redécouverte de l'origine des produits alimentaires. Grâce à l'École à la ferme, les enfants ont pu découvrir plus en détail des aspects insolites de l'agriculture et de l'alimentation. Le parcours de petits tracteurs destinés aux enfants fut aussi très apprécié et pris d'assaut en fin de semaine. Située idéalement sous un chapiteau à l'entrée de la Foire de Fribourg, la présentation de l'agriculture n'a pu échapper à aucun des 80'000 visiteurs de la Foire.

Dernière manifestation de cette année 2015, riche en événements de promotion, la halle agricole du

Comptoir broyard a également attiré la foule avec près de 100'000 visiteurs dans un concept de comptoir intercantonal bisannuel où une place de choix est toujours réservée à l'agriculture et à sa halle agricole. Une fois de plus, le comité de la halle agricole a organisé à la perfection la représentation agricole dans la Broye valdo-fribourgeoise.

Ces manifestations n'auraient pu se dérouler sans le très grand investissement de nombreux agriculteurs et agricultrices, des membres des comités d'organisation, des responsables des animaux, des sociétés, associations et coopératives membres de l'UPF et des collaborateurs de la Chambre fribourgeoise d'agriculture, ainsi que grâce aux soutiens matériels et financiers accordés par plusieurs partenaires. Au nom de l'UPF, de très chaleureux remerciements sont adressés à tous les intervenants dans l'organisation de la représentation de l'agriculture lors de ces manifestations et qui ont conduit à leur succès. Au total, ce sont près de 300'000 visiteurs et participants, soit presque l'équivalent de l'ensemble des habitants du canton de Fribourg, qui ont été sensibilisés au rôle de l'agriculture dans notre société ainsi qu'aux enjeux de la production agricole locale et de la pertinence de la consommation de produits alimentaires de proximité. (FM)

Elections fédérales 2015

Le bilan des élections fédérales 2015 est positif pour l'agriculture de notre canton. Sur les onze candidats soutenus par l'UPF, soit en tant que membres de l'UPF ou représentants d'association dont l'UPF est membre, trois ont été élus au Conseil national pour les sept sièges disponibles attribués à Fribourg. La répartition des élus est très équilibrée avec un siège pour le PDC - Parti démocrate-chrétien (Christine Bulliard-Marbach, réélue), un siège pour le PLR - Parti libéral-radical (Jacques Bourgois, réélu) et un siège pour l'UDC - Union démocratique du centre (Pierre-André Page, nouveau).

DEFENSE PROFESSIONNELLE

Avec cette belle représentation paysanne à Berne, il sera important maintenant que les trois élus défendent à l'unisson la voix de l'agriculture fribourgeoise. Aucun représentant direct de l'agriculture n'a été élu au Conseil des Etats. L'UPF adresse ses vifs remerciements à toutes les candidates et tous les candidats qui se sont investi(e)s dans la défense de la paysannerie et du canton lors de ces élections. (FM)

Swissness - la marque «suisse» renforcée

Après de très nombreuses années de débats et combats politiques, le Conseil fédéral a enfin édicté en date du 2 septembre 2015 les conditions et règles définissant les conditions pour l'apposition de la croix suisse sur les produits. Pour les denrées alimentaires, à partir de 2017, les produits estampillés «Swissness» devront être élaborés en Suisse et contenir 80 % de matière première suisse. Avec cette réglementation, l'intérêt de transformation de produits agricoles suisses sera renforcé par la mise en valeur de la marque «Suisse». Pour rappel, en 2011, lors de l'assemblée des délégués de l'Union Suisse des Paysans à Fribourg, il avait été voté à l'unanimité la défense du Swissness par voie d'initiative populaire si nécessaire. L'idée de la défense d'un «Swissness» crédible par voie d'initiative avait été lancée au printemps 2011 lors de l'assemblée d'Agora. (FM)

Brunch du 1er août 2015

Afin de tisser des liens forts entre l'agriculture et notre société, une communication proche des clients de l'agriculture ainsi que des relations durables et de proximité avec les consommateurs est indispensable. Depuis 23 ans, c'est le but recherché au niveau national par l'organisation du Brunch à la ferme du 1er août. Montrer la réalité du terrain et de la vie paysanne en dégustant des produits du terroir et de la ferme reste une combinaison à succès qui attire un public très nombreux chaque année encore.

L'organisation d'un brunch ne va pas de soi et demande beaucoup d'investissement pour accueillir les convives dans les meilleures conditions que ce

soit à la ferme ou sur l'alpage. L'UPF remercie très chaleureusement les 12 exploitations ayant participé à l'organisation du brunch du 1er août 2015. Les exploitations intéressées à organiser le brunch en 2016 peuvent contacter la Chambre fribourgeoise d'agriculture.

Cette année, les exploitations suivantes du canton de Fribourg ont organisé le brunch:

- Fam. Fouzia et Pierre-Yves Ducry, Dompierre
- Fam. Hubert Oberson, Montagny-les-Monts
- M. Alexandre Monnard, Buvette Hauta-Chia, Cerniat
- Fam. Silvia et Beat Buchs, Ritzli-Alp, Jaun
- Fam. Jannine et Otto Buchs, Alpage Oberer Euschels, Jaun
- Pflegeheim Jeuss, M. Pierre Aufranc, Jeuss
- Fam. Claude Magnin, Cottens
- M. Bertrand Jacquaz, Association Jacquaz - Galley, Ecuwillens
- Fam. Jérémie et Jean-Marie Glannaz, Farvagny
- Fam. Michel Bapst, Vuisternens-en-Ogoz
- Fam. Anita et David Dévaud, Bouloz
- Fam. Jocelyne et Roland Progin, Alpage de Rathvel, Châtel-St-Denis (FM)

Sécheresse estivale

L'été 2015 a été marqué par une importante sécheresse tant en plaine qu'en montagne. Dès le début juin, le niveau de précipitation fut insuffisant. En combinaison des fortes chaleurs, la croissance de nombreuses cultures a été négativement influencée. Maïs, pommes de terre, betteraves fourragères et sucrières, tabac, herbages et cultures maraîchères ont particulièrement souffert du sec. Des restrictions de pompage d'eau pour l'irrigation ont été annoncées pour des cours d'eau dès la mi-juillet. Des autorisations ont cependant été données au cas par cas pour les cultures spéciales. Une nette amélioration de la collaboration et coordination intercantonale pour la gestion des prélèvements d'eau s'est ressentie cette année.

En zone d'estivage, dans l'urgence de la situation et afin d'éviter la descente précoce des troupeaux,



DEFENSE PROFESSIONNELLE SERVICES - ASSURANCES

des transports d'eau pour le bétail ont dû être organisés sur de nombreux alpages. Pour les alpages sans accès routier possible, l'approvisionnement a été fait par hélicoptère. Dès les premières demandes d'aides parvenues dès le 13 juillet à la CFA, l'aide du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPPAM) a été requise par la CFA. A la demande de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) et du Conseil d'Etat, l'Armée suisse est intervenue en complément des privés déjà mandatés pour les premières livraisons d'eau. Les vols ont été réalisés par Swisshelicopter et l'Armée suisse. Les demandes ont été centralisées à la Chambre fribourgeoise d'agriculture et à la Société fribourgeoise d'économie alpestre. Les annonces ont ensuite été transmises au SPPAM pour la coordination et l'organisation des vols civils et militaires. La collaboration fut excellente avec ces services, l'Armée suisse et Swisshelicopter (voir photo). Au total, une vingtaine d'alpages ont bénéficié de la livraison de 440 m³ d'eau par les airs, dont 376 m³ par l'Armée suisse. Les factures de transports d'eau par hélicoptère ont été solidairement réparties entre les alpages concernés, qu'ils aient été livrés gratuitement par l'Armée suisse ou par les privés. Le Conseil d'Etat a accordé une aide financière de Fr. 10'000.-- permettant la diminution d'environ un quart des coûts de transports aériens privés.

Au final, sans le maintien des bêtes dans nos Pré-alpes, où l'herbe était encore abondante, la descente anticipée du bétail en plaine aurait eu des conséquences négatives sur l'état des réserves de fourrage pour l'hiver. Grâce à l'investissement déterminé et à la disponibilité des services de l'Etat impliqués, en particulier du SPPAM et de l'Organe cantonal de conduite, de l'Armée suisse (reg ter 1) et de Swisshelicopter, la situation a pu être maîtrisée à la satisfaction des exploitations d'estivage concernés. Un grand merci est adressé à toutes les personnes impliquées dans ces opérations, au sol ou dans les airs, et surtout aux pilotes civils et militaires ainsi qu'aux assistants de vol pour leur excellent et précieux travail, et à l'Etat de Fribourg pour son soutien financier. (FM) •

Les assurances en agriculture

Lacunes et cumuls d'assurances engendrent très souvent des coûts importants et injustifiés pour les exploitations agricoles. Etre bien assuré mais pas trop assuré! Telle est la réflexion que doit faire chaque famille d'agriculteurs afin d'optimiser les couvertures des sinistres, en cas de maladie ou d'accidents par exemple, mais aussi pour éviter le versement de primes d'assurance superflues et inutiles pour les assurances de personnes et choses. Nos assurances sont spécialement dédiées aux besoins de la population paysanne et garantissent une protection éprouvée contre les risques financiers en cas de maladie, de maternité et d'accidents, avec des primes extrêmement avantageuses! Pour les employés agricoles, des solutions simples vous permettent d'éviter les tracasseries administratives grâce à notre soutien. Nous vous conseillons gratuitement et sans engagement dans le suivi et l'optimisation de votre portefeuille d'assurances. (FM) •



SERVICES - ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL

Influence de la politique agricole 2014-17

Les effets de la PA 2014-17 se font bien sentir puisque les exploitants agricoles sont contraints d'adhérer aux nouveaux programmes afin d'éviter une baisse des paiements directs. Afin de permettre à une majorité d'exploitations de participer à ces programmes si ils le désirent, la Chambre fribourgeoise d'agriculture s'investit pour que toute exploitation désirant participer aux nouveaux programmes puisse le faire aux coûts les plus bas possible et d'éviter des facturations excessive de bureaux privés ne voyant dans l'agriculture qu'une source de financement facile.

Réseaux écologiques

En 2014, la Chambre fribourgeoise d'agriculture a reçu deux mandats pour des réseaux écologiques dans le canton: le premier projet est le réseau écologique «Hauteville-Corbières», avec 25 exploitants sur les territoires des deux communes, il relie les surfaces agricoles le long du Lac de la Gruyère et le massif de la Berra. Le deuxième mandat est celui du réseau écologique «Haute Sarine», riche de 58 exploitants, englobant les villages de Treyvaux, Ependes, Arconciel, Le Mouret, Ferpicloz, Senèdes et Villarsel-sur-Marly et remontant le long du massif du Cousimbert. Le suivi de ces deux réseaux écologiques sera également assuré par la Chambre fribourgeoise d'agriculture.

L'ensemble des réseaux écologiques mis en place et suivi par la Chambre fribourgeoise d'agriculture s'élève désormais à sept, répartis, dans les districts de la Broye, de la Sarine, de la Gruyère et de la Veveyse.

Projets qualité du paysage

Les trois projets pour la qualité du paysage Gruyère-Veveyse, Glâne-Sarine-Lac et Sense-See mis en œuvre, suite à l'initiative de l'UPF en janvier 2014, par la Chambre fribourgeoise d'agriculture ont été approuvés définitivement en 2015 et considérés comme exemplaires par l'Office fédéral de l'agriculture. L'ensemble du canton est désormais couvert pour cette contribution. Chaque exploitant peut faire partie de ces projets et percevoir les contributions, moyennant son

inscription préalable auprès de l'Association régionale agricole pour la qualité du paysage et son inscription à ce programme sur Gelan. La participation au programme pour la qualité du paysage s'élève à plus de 60 % dans chacun des projets. Les rapports des projets ainsi que les catalogues des mesures pour chacun des projets sont disponibles sur internet. Pour les trois projets précités et le projet de la Broye fribourgeoises, la Chambre fribourgeoise d'agriculture est chargée des travaux de secrétariat des associations.

Biodiversité en zone d'estivage

Le programme «Surfaces herbagères et à litières riches en espèces dans la région d'estivage» a remporté un franc succès auprès des exploitants d'estivage: en deux ans, la Chambre fribourgeoise d'agriculture a ainsi évalué la diversité floristique sur 443 alpages sur les quelque 1'088 alpages du canton. De nombreux alpages sur lesquels la diversité botanique n'a pas encore été évaluée pourraient encore bénéficier de ces contributions. Les exploitations intéressées peuvent s'annoncer auprès de la Chambre fribourgeoise d'agriculture.

L'évaluation en zone d'estivage suit le même procédé que l'évaluation de la diversité sur les prairies extensives et peu intensives en zone de plaine. Sur la base d'une liste de plantes élaborée par Agridea, des relevés botaniques sont effectués sur l'ensemble de l'alpage. Afin de pouvoir toucher les contributions liées à ce nouveau programme dans le cadre de la PA 2014-17, l'alpage doit comporter au moins 20 % de zones où les plantes de la liste sont présentes en grand nombre. Les résultats des évaluations sur les alpages ont démontré que l'orientation de l'alpage semble jouer un rôle déterminant sur la diversité floristique. Les alpages les plus riches en espèces sont orientés vers le sud et le sud-ouest, principalement des surfaces maigres en zone humide ou sèche et plutôt en pente.

Actuellement, plus de 66 % des herbages sur lesquels une évaluation de la diversité en espèces a été effectuée ont montré une forte diversité floristique en zone d'estivage. (MR-FM) •



SERVICES - COMPTABILITE AGRICOLE

AGRO Fiduciaire / Treuhand Fribourg

Marche des affaires: En 2014, le service s'est à nouveau occupé de la comptabilité d'environ 400 clients. Les trois collaboratrices et neuf collaborateurs, tous à temps partiel, ainsi que le responsable d'AGRO Fiduciaire, ont travaillé sans relâche pour satisfaire les désirs de nos clients. Les déclarations d'impôt ont été envoyées dans les délais à l'autorité fiscale.

Perfectionnement des collaborateurs: Au cours de l'année en revue, nos collaborateurs ont participé au séminaire proposé chaque année par Agridea pour le compte de l'Association fiduciaire agricole suisse (fidagri). Le cours était principalement consacré aux assurances sociales dans l'agriculture et aux assurances de prévoyance privée des piliers 2b et 3a pour les familles d'exploitants. Ces assurances visent à couvrir les besoins des familles paysannes en cas de décès et d'invalidité, à assurer leur retraite et servent à la planification fiscale. Tous les collaborateurs ont également participé à la formation interne. Ces cours de perfectionnement, qui permettent d'une part de rafraîchir les connaissances déjà acquises et, d'autre part, de se familiariser avec les nouveaux règlements, lois et ordonnances, sont indispensables pour les personnes travaillant dans le domaine fiduciaire.

Programme de comptabilité: Etant donné qu'AGRO Twin ne peut plus être développé pour des raisons techniques, il est prévu de passer au programme ATwinBiz.

Personnel: Après 21 ans de travail à temps partiel au sein de la fiduciaire, Véronique Dey, Enney, a quitté la société. Nous la remercions cordialement pour son engagement et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle activité. Auguste Dupasquier, La Tour-de-Trême, titulaire d'une maîtrise fédérale en agriculture et au bénéfice d'une vaste expérience professionnelle, l'a remplacée et a déjà pris ses marques. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite. (BA)

Fiscalité agricole

Conséquences de la conversion de la fortune commerciale en fortune privée: Au cours de l'exercice en revue, nous avons à nouveau dû nous pencher sur l'application de l'Arrêt du Tribunal administratif fédéral du 2 décembre 2011 relatif à l'imposition des revenus issus de la vente de terrains à bâtir et au transfert d'immeubles commerciaux dans la fortune privée. On nous annonce l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi au 1er janvier 2017 ou 2018. Le Parlement nouvellement élu devra étudier ce projet dans les détails. Le but de cette révision est de rétablir la situation qui prévalait avant la décision du tribunal, de sorte que les gains résultant de la vente de terrains à bâtir soient à nouveau soumis à un impôt spécial (impôt sur les gains immobiliers) et non à l'impôt sur le revenu. Comme cette disposition vaut pour les terrains appartenant déjà à la fortune privée, il est impératif de rétablir l'égalité de traitement entre les contribuables. Par prudence, il est donc recommandé d'attendre l'entrée en vigueur de la nouvelle loi avant de procéder à l'aliénation de terrains à bâtir ou de parties d'immeubles commerciaux.

Planification fiscale et prévoyance: Il est réjouissant de constater que la constitution d'une prévoyance vieillesse privée est entrée dans les mœurs agricoles. Si l'on profite pleinement des déductions fiscales, 20 % du revenu de l'activité lucrative, mais au maximum Fr. 33'696.-- (en 2014), peuvent être versés à une institution de prévoyance. Une assurance du pilier 2b permet de couvrir le risque d'invalidité. Sur le plan fiscal, cette déduction de prime est prioritaire, c'est pourquoi il faudrait se limiter au pilier 2b et ne pas constituer parallèlement une prévoyance 3a, étant donné que seuls Fr. 6'739.-- de cette prime pourraient alors encore être déduits des impôts. Un autre avantage du pilier 2b est qu'il permet de combler ultérieurement une lacune de prévoyance en procédant à des rachats de primes, qui peuvent également être entièrement déduits des impôts. (BA)

SERVICES - EXPERTISES ET TAXATIONS UPF

Société paysanne de cautionnement du canton de Fribourg

En 2014, 13 nouveaux cautionnements ont été conclus pour un montant d'investissement total d'environ 2,08 millions de francs. La somme moyenne des nouvelles cautions est passée de Fr. 158'428.-- en 2013 à Fr. 160'000.-- en 2014. Après déduction des remboursements et des crédits échus, la somme globale de cautionnement a atteint 8,46 millions de francs au 31 décembre 2014, soit 1,06 million de plus que l'année précédente. Au total, 98 agriculteurs ont bénéficié d'une caution. Le conseil d'administration s'est réuni à trois occasions. L'assemblée générale 2014 a eu lieu le 8 mai 2015 à Sugiez.

Les cautions permettent de garantir des crédits pour des investissements qui ne pourraient pas être obtenus dans certaines circonstances, qui ne seraient obtenus qu'en partie ou qui devraient être contractés avec un taux d'intérêt trop élevé (crédit en blanc). La loi sur le désendettement des domaines agricoles a introduit il y a plusieurs années une charge maximale visant à empêcher que des hypothèques sur des terres agricoles puissent être contractées sans limite. Ce «frein à l'endettement» a de bons côtés. Toutefois, pour la construction d'une étable à vaches laitières ou d'autres bâtiments agricoles, la part de financement hypothécaire ne peut s'élever qu'à environ un tiers dans la plupart des cas. Le canton peut directement inscrire les crédits d'investissement au registre foncier en tant qu'hypothèque, sans cédula hypothécaire. Le reste est financé par des fonds propres et des crédits cautionnés.

Le règlement fédéral d'estimation sera prochainement révisé. Dans le cadre de cette révision, l'estimation des bâtiments agricoles devrait être reconsidérée en vue de faciliter les financements à l'avenir. (BA) •

Expertises et taxations UPF

Le service «Expertises et Taxations» a été très sollicité tout au long de l'année 2014 par les agriculteurs pour des prestations telles que la fixation de la charge maximale, l'estimation de la valeur de rendement ou le calcul du fermage. S'y ajoutent les nombreuses requêtes liées à la cessation d'exploitation et à la fiscalité. L'incertitude issue de l'arrêté du 2 décembre 2011 relatif aux terrains situés en zone à bâtir et aux immeubles désassujettis de la loi fédérale sur le droit foncier rural a préoccupé bon nombre d'agriculteurs. Aux sollicitations de ces derniers, le service a mis en exergue toutes ses compétences afin d'élaborer des solutions qui puissent donner satisfaction à chacun. Nous tenons à relever la bonne collaboration avec le Service cantonal des contributions qui a permis de trouver des solutions devant répondre aux attentes de l'exploitant agricole et respecter la législation fiscale en vigueur. Notons encore que la Direction des finances s'est montrée à l'écoute des soucis de la profession et a toujours répondu à nos questions, malgré tout pertinentes. A l'heure actuelle, pour pouvoir débloquer les dossiers en suspens (taxation provisoire), nous devons attendre les modifications des lois fédérales sur l'impôt fédéral direct (LIFD) et sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes (LHID).

En chiffres, le nombre de prestations du service «Expertises et Taxations» peut être évalué à environ 350, si l'on se réfère au nombre de factures envoyées. Les quatre collaborateurs de la Chambre fribourgeoise d'agriculture, dont une partie de la tâche est dévolue aux expertises et taxations, ont tenté de répondre le plus rapidement possible aux nombreuses demandes enregistrées. Cependant, les requêtes supplémentaires engendrées par les nouvelles dispositions fiscales en matière d'imposition des immeubles agricoles ont pu avoir une incidence sur les délais pour les mandats habituels.

Enfin, nous tenons à remercier le personnel du service qui œuvre inlassablement afin de régler les questions qui leur sont posées. (AR-CG) •



GERANCES

Service d'entraide et de dépannage en agriculture (SECADA)

Durant l'année 2014, les dépanneurs du SECADA ont effectué 132 missions d'une moyenne de 61 heures pour un total de 8'062 heures de travail. Cela représente une baisse de 488 heures par rapport à l'année précédente.

Les aides ménagères du Service ménager rural ont effectué 14 missions d'une moyenne de 26 heures pour un total de 363 heures de travail.

71 % des missions effectuées l'ont été pour causes de maladie, accidents, maternité et service militaire. Les 29 % restants concernaient des congés ou vacances, des remplacements de personnel ou surcharges de travail momentanées.

A fin 2014, l'association comptait 1'133 membres individuels et 128 membres collectifs à ses rangs. L'érosion des membres étant constante depuis de nombreuses années, l'assemblée générale du 29 avril 2015, présidée par Louis Bapst, a accepté une légère augmentation de la cotisation annuelle à partir de 2016.

Le salaire horaire des dépanneurs et des aide-ménagères a été revu à la hausse. Les tarifs facturés ont par conséquent été augmentés de Fr. 1.-- par heure à partir du 1er septembre 2015.

Pour pouvoir continuer sa mission dans les meilleures conditions, il faudrait que le SECADA puisse engager une ou deux paysannes pour le Service ménager rural. De plus, l'association recherche constamment des dépanneurs occasionnels. (MB)

Club des jeunes éleveurs fribourgeois

En 2014, le club a organisé la 6e édition de l'Ecole suisse des jeunes éleveurs et la 25e édition de la Junior Bulle Expo qui a attiré plus de 3'000 visiteurs et où plus de 650 bêtes ont été exposées et évaluées par un juge canadien.

Les membres du club ont été invités à participer à l'Expo Neuchâteloise à Fleurier et à la sortie

annuelle du club pour visiter les élevages Gobeli à Gstaad et Holstein Papaux aux Ecasseyes.

L'assemblée générale a élu un nouveau président en la personne de Edouard Raboud. Xavier Vallélian est vice-président et Lionel Dafflon nouveau secrétaire du club.

Dans le cadre de la Junior Bulle Expo 2015 aura lieu la présélection pour la participation au concours des jeunes éleveurs à la Confrontation européenne à Colmar ainsi que la sélection pour l'école des jeunes à Battice en 2016.

Pour s'inscrire au club, il faut être âgé de 12 à 35 ans et adresser une lettre de motivation au président, Edouard Raboud, à Grandvillard, ou à la Chambre fribourgeoise d'agriculture qui transmettra la demande d'adhésion au comité. (MB)

Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromages d'alpage

L'année 2014 était un millésime exceptionnel pour les fromages d'alpage tant en quantité qu'en qualité. Le pointage moyen du Gruyère d'alpage AOP était de 19,28 points et celui du Vacherin Fribourgeois d'alpage AOP de 19 points.

Au niveau des concours, le Gruyère d'alpage AOP de Vounetz a obtenu la médaille d'or au Swiss Cheese Awards à Rapperswil et le Gruyère d'alpage AOP des Audèches a obtenu le 1er prix au concours suisse des fromages d'alpage à l'Olma, dans la catégorie des pâtes dures.

Quant au marché, nous sommes satisfaits des ventes et des prix obtenus. Toutefois, l'année 2015 ne se présente pas sous les meilleurs auspices avec la baisse de l'Euro.

Tous ces bons résultats ne tombent pas du ciel. Ils proviennent du travail inlassable des fabricants et de tous les acteurs de la production. Nous les félicitons chaleureusement et les encourageons à poursuivre dans cette voie. (AR)

GERANCES

Association pour la Promotion des Produits du Terroir du Pays de Fribourg

Tout comme les années précédentes et afin de promouvoir les spécialités de notre Terroir fribourgeois, notre Association a participé à de nombreuses manifestations. Parmi les événements-phares, le Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris où les fromages suisses ont conquis bon nombre de français avec 2,2 tonnes de fondues moitié-moitié dégustées et vendues en neuf jours. En Gare de Fribourg, c'est 4'500 mini-cuchaules qui ont été distribuées aux pendulaires le temps d'une matinée. A la Bénichon du Pays de Fribourg à Planfayon, 3'000 assiettes du Terroir et 1'300 menus complets ont été servis en trois jours.

Les nouveaux stands, dont ont bénéficié nos membres cette année au Salon Suisse des Goûts & Terroirs, à Bulle, ont présenté la nouvelle identité visuelle de l'association.

La promotion du Terroir ne s'arrête pas aux manifestations. En effet, de nombreux projets ont été concrétisés cette année comme, par exemple, la certification des produits du Terroir de nos membres ainsi que la mise en place d'un label de certification. Cette mesure s'accompagne avec une refonte de l'identité du logo de l'Association, de la mise en ligne du nouveau site www.terroir-fribourg.ch ainsi que de l'impression de nombreux supports pour les points de vente des artisans.

Enfin, le groupe de travail de l'AOP de la cuchaule avance également à grands pas. Le projet a été accepté par les trois acteurs concernés de la production que sont les céréaliers, les meuniers et les boulangers du canton de Fribourg. Au mois de décembre prochain, une proposition de cahier des charges sera déposée.

Bien d'autres projets sont en cours d'avancement et nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir vous les communiquer d'ici une année! (ASR)

Société fribourgeoise d'économie alpestre

Le comité de la SFEA s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2015. Lors de ces comités, les sujets d'actualités sont discutés afin de poursuivre le développement de l'économie alpestre de notre canton et d'améliorer les conditions d'exploitations des alpages par des soutiens que la société peut apporter à ses membres.

Parmi les autres thèmes importants de l'année, l'organisation et la participation de membres de l'économie alpestre fribourgeoise à la traditionnelle course organisée tous les cinq ans avec les sociétés d'économie alpestre valaisanne et vaudoise, les cours d'hiver organisés à Echarlens et Planfayon, l'attribution des subsides pour rénovations et constructions diverses dans les alpages et l'attribution des montants du Fonds Goetschmann pour familles d'agriculteurs de montagne méritantes sont à citer.

Lors de la course, les membres des trois sociétés d'économie alpestres fribourgeoise, valaisanne et vaudoise ont pu découvrir, cette année, la magnifique région du Val des Dix dans le canton du Valais. Le chaleureux accueil valaisan et la découverte des particularités alpestres de la région ont été très appréciés de la part des participants. Lors des cours d'hiver, «L'engagement de civilistes à l'alpage», «Le bilan de la 1ère année de l'évaluation de la biodiversité sur les alpages sur les surfaces de promotion de la biodiversité sur l'estivage», «La présentation du résultat des expertises faites par la Chambre fribourgeoise d'agriculture» et «Le transport aérien pour l'agriculture de montagne» sont les thèmes qui ont été présentés aux très nombreux et intéressés participants.

L'assemblée générale, présidée par Philippe Dupasquier, s'est déroulée dans la salle communale de Jaun le vendredi 24 avril 2015.

Une distinction de la Société suisse d'économie alpestre pour les armaillis ayant accompli un grand nombre d'années au service de l'alpe a été attribuée à Ruth et Paul Bapst, Lac-Noir.



GERANCES

Les inspections d'alpages ont eu lieu les 9 et 10 juillet 2015 dans la zone I «Châtel-St-Denis» sur les Communes de Châtel-St-Denis, Semsales et Granges (Veveyse) par les cinq commissions nommées. Ces alpages avaient été visités pour la dernière fois en 1997.

Après une saison d'alpage 2014 affichant des records de précipitation, la saison 2015 fut une saison très sèche et chaude marquée par plusieurs épisodes caniculaires et un manque de pluie important ayant menacé l'approvisionnement en eau de très nombreux chalets et alpages de notre canton durant l'été. Les premières annonces de pénurie d'eau sur des alpages nous sont parvenues début juillet déjà. Malgré les bonnes pluies du printemps, la vague de chaleur et le manque de précipitation ont eu des conséquences importantes sur quantité d'eau consommée par le bétail. L'herbe étant en général relativement de bonne qualité et abondante, la consommation du fourrage sur certains alpages était menacée par le manque d'eau. Face à cette situation, de très nombreux exploitants d'alpages ont dû effectuer des transports par la route là où l'accès était possible. Pour les alpages ne disposant pas d'accès routier, des transports par hélicoptère ont été organisés. Pour répondre à la forte demande et face à l'urgence de la situation, afin d'éviter aussi que le bétail ne doive redescendre en plaine, des transports d'eau par hélicoptère ont été effectués par Swisshelicopter et, à la demande du canton, par l'Armée suisse. En cette situation de crise, une excellente collaboration a eu lieu entre la Chambre fribourgeoise d'agriculture, la Société fribourgeoise d'économie alpestre et l'organe cantonal de conduite et l'état major du dispositif de crise «Helios». Ces changements de météo d'un extrême à l'autre doivent être l'occasion de ne pas oublier de poursuivre le processus d'amélioration de l'exploitation des alpages de notre canton. C'est précisément lors de situations météorologiques extrêmes que la mesure des contraintes et exigences de l'économie alpestre est reconnue. (FM)

Association fribourgeoise des fermiers

Forte de ses 110 membres, sous la conduite de son président Jean-Paul Rauber, l'Association fribourgeoise des fermiers a vécu une année 2015 sans événement majeur. Elle a tenu ses assises annuelles le 2 avril 2015 à Epagny. Au cours de cette assemblée, plusieurs membres se sont insurgés contre l'acquisition de domaines agricoles par une personne n'ayant pas l'intention de les exploiter à titre personnel.

Le président et le gérant de notre association ont eu l'occasion de participer à l'assemblée annuelle de l'Association suisse des fermiers qui a eu lieu le 26 février 2015 aux Pontins, près de St-Imier. Le nouveau gérant Bernard Koch, entré en fonction au printemps 2014, effectue un travail important en faveur de l'association et suit les dossiers politiques qui peuvent concerner les fermiers. (CG)

Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre

Les producteurs de notre association ont été convoqués le 30 janvier 2015 à St-Aubin pour l'assemblée annuelle. Ils ont pu y découvrir les excellents résultats de la campagne 2014. Les 1'541 ha de betteraves sucrières dans le canton de Fribourg ont produit 138'660 t. de betteraves, ce qui correspond à un rendement de 90 t./ha. Le taux de sucre a lui aussi été excellent et s'élève à 18 %.

L'assemblée a encore élu un nouveau président en la personne d'Yves Gaillet, Mur, qui succède à Thierry Messer, démissionnaire. Ce dernier reste cependant au comité.

La campagne 2015 a bien démarré avec des semis dans de bonnes conditions, mais la sécheresse de l'été a rudement mis à l'épreuve les cultures de betteraves. A la fin de l'été, les fortes baisses de prix annoncées ont poussé les producteurs à manifester le 9 septembre à Kirchberg. (CG) •

COMMISSIONS DE L'UPF

Commission d'apiculture

La Commission d'apiculture s'est réunie à deux reprises l'année passée, en mars et novembre. Elle s'est penchée sur l'état sanitaire général des colonies d'abeilles, le feu bactérien dans le canton de Fribourg et l'impact des produits phytosanitaires sur les abeilles.

Feu bactérien: Deux cas de feu bactérien ont été enregistrés en 2014 dans le canton de Fribourg, à Überstorf et Bellechasse. Les plantes touchées ont été éliminées conformément aux directives. A la grande satisfaction des apiculteurs, il n'a pas été nécessaire d'utiliser des antibiotiques (streptomycine) au sein de la production de fruits à noyaux dans le canton, ni en 2014 ni en 2015. En cas de contamination par le feu bactérien, le canton décrète une interdiction de déplacer les colonies d'abeilles dans un vaste périmètre pendant la miellée des fleurs. Si aucune nouvelle infestation ne survient en l'espace de trois ans, cette restriction est levée.

Produits phytosanitaires: Au printemps 2014, l'utilisation correcte des produits phytosanitaires a de nouveau été thématiquée dans la presse agricole. L'objectif était double: obtenir une protection efficace tout en évitant l'empoisonnement des abeilles. Aucun dommage dû à des produits phytosanitaires n'a été signalé dans le canton de Fribourg l'année passée. Des panneaux donnent des instructions pour une utilisation correcte et cohérente des produits phytosanitaires dans les points de vente Landi.

État des colonies: Les ruches ont quelque peu souffert du temps humide et froid de l'année 2014. Elles avaient pourtant plutôt bien passé le cap de l'hiver 2013/14 et bien entamé le printemps. La saison apicole a été perturbée par le météo. Etant donné que les stations de fécondation sont situées à plus de 1'000 mètres d'altitude, l'élevage de reines s'est révélé difficile. Les effets du varroa sur la santé des abeilles et l'efficacité de la lutte contre cet acarien restent un thème récurrent. (BA)

Commission fiscale

La Commission fiscale de l'UPF s'est réunie une fois en novembre 2014. La séance était consacrée

à l'imposition des terrains à bâtir, à l'application par le Service cantonal des contributions (SCC) de la motion Leo Müller, qui a maintenant été acceptée par les deux chambres du Parlement fédéral. L'autorité fiscale cantonale attend l'entrée en vigueur de la loi début 2017. L'acquisition de biens de remplacement avec des bénéfices provenant de la vente de terrains à bâtir est possible, s'il peut être prouvé que le nouvel investissement fait partie intégrante de l'exploitation.

La Commission a discuté du délai de dépôt pour la déclaration d'impôts, désormais reporté du 20 au 30 juin. Il est demandé au SCC de fixer au 30 août le délai pour les personnes de condition indépendante, étant donné que les rappels tomberont dans la période des grands travaux. Par ailleurs, le SCC facture pour la première fois un montant de Fr. 20.-- pour deux mois pour la prolongation du délai. (BA)

Commission de formation professionnelle

Les membres de la commission de formation professionnelle de l'UPF ont surtout été actifs au sein de leurs commissions respectives chargées de l'interprétation et de l'application des conclusions de l'évaluation de la formation agricole de base publiée fin 2014. Comme le comité cantonal de l'UPF, la commission espère en particulier qu'un retour à un enseignement de la formation de base en 4 ans puisse être obtenu dans quelques années au lieu des 3 ans actuels. (FM)

Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Tâche de la commission fribourgeoise des cours interentreprises, l'organisation des cours a encore parfaitement fonctionné, en collaboration avec Laurent Guisolan, coordinateur de ces cours et responsable de l'office d'apprentissage de l'agriculture à l'IAG. Pour l'année scolaire 2014-15, 746 jours de cours ont été enseignés par les moniteurs engagés par l'UPF. En charge de la supervision des cours, la commission s'est également occupée de la gestion du fonds de formation agricole. Philippe Rouiller a succédé à Paul Wieland en tant que président de la commission. (FM) •



COMMISSIONS DE L'UPF

Commission d'apiculture

Andrey Beat, CFA, secrétaire

Chassot André, SPAV

Jemmely Serge, Courtepin, président

Monney Raphaël, Fiaugères

Ruggli Dominique, SPAV

Jaquet Yves, inspecteur cant. des ruchers, SAAV

Commission fiscale

Andrey Beat, CFA

Glauser Fritz, UPF

Kolly Biemann Marie-Hélène, IAG

Losey Michel, Sévaz

Maillard Cédric, IAG, secrétaire

Ménétrety Frédéric, CFA

Münger Bendicht, IAG

Pillonel Raymond, Lully

Remy André, CFA, président

Sturny Héribert, IAG

CFA: *Chambre fribourgeoise d'agriculture*

CFTN: *Centre de formation des métiers de la terre et de la nature*

IAG: *Institut agricole de Grangeneuve*

SAAV: *Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires*

SPAV: *Station des productions animales et végétales*

Etat des membres à fin octobre 2015

Commission de formation professionnelle

Bise Philippe, Murist

Favre Edgar, Le Crêt

Grandgirard Pierre-André, Cugy

Linder Werner, Düdingen

Mauron Eric, Autafond, vice-président

Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

Pochon Olivier, Châtillon

Rouiller Philippe, Romont

Schafer Margret, Düdingen

Schafer Thomas, Überstorf

Schöpfer Lukas, St. Antoni

Wieland Paul, Salvenach

Zahnd Roland, Wünnewil, président

Guisolan Laurent, invité CFTN

Horner Alexandre, invité CFTN

Ruggli Dominique, invité SPAV

Commission fribourgeoise des cours interentreprises en agriculture

Linder Werner, Düdingen

Mauron Eric, Autafond

Ménétrety Frédéric, CFA, secrétaire

Overney Frédéric, Rueyres-Treyfayes

Rouiller Philippe, Romont, président

Schafer Thomas, Überstorf

Guisolan Laurent, CFTN, coordinateur invité

MEMBRES D'HONNEUR DE L'UPF EHRENMITGLIEDER DES FBV

Corminboeuf Pascal, Domdidier

Fasel Josef, Alterswil

Maillard Francis, Marly

Philipona Jean-Nicolas, Vuippens

DELEGUES DE L'UPF A L'ASSEMBLEE DE L'USP DELEGIERTE DES FBV AN DER VERSAMMLUNG DES SBV

Barras Isabelle, Romanens

Brönnimann Charles, Onnens

Buchs Henri, Cerniat

Cotting Alexandre, Ependes

Fasel Elmar, Tafers

Fasel Philipp, Alterswil

Fragnière Elie, Gumefens

Gapany Olivier, Echarlens

Ménétrey Frédéric, Vuissens

Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez

Kolly Olivier, Albeuve - *Commission des jeunes agriculteurs de l'USP / Junglandwirtekommission des SBV*

3 places de délégués vacantes / 3 vakante Delegiertensitze

Overney Madeleine, Alterswil

Pache Philippe, Lussy

Perler Hans, Guschelmuth

Piccand Marc, St-Martin

Savoy Michel, Attalens

Schafer Denise, Wünnewil

Schwab Friedrich, Kerzers

Schwaller Bruno, Düdingen

Stabrowski Chantal, Mur



COMITE CANTONAL ET COMITE DIRECTEUR DE L'UPF KANTONALVORSTAND UND DIREKTIONSAUSSCHUSS DES FBV

Andrey Jean-Daniel, Cormérod

* Barras Isabelle, Romanens

* Bersier Fabrice, Vesin

Bertschi Jean, Orsonnens

Buchs Henri, Cerniat

Cotting René, Châtonnaye

Cuennet Benoît, Formangueries

Duc Blaise, Forel

Egger Angela, Guschelmuth

* Fasel Elmar, Tafers, vice-président

* Gapany Olivier, Echarlens

* Glauser Fritz, Châtonnaye, président

Haldemann Urs, Murist

Oberson Patricia, Prez-vers-Siviriez

Perler Hans, Guschelmuth

Perrin Eric, Semsales

* Piccand Marc, St-Martin, vice-président

Schafer Denise, Wünnewil

Schneuwly Georges, Bösinggen

Schnyder Thomas, Bösinggen

Schöpfer Lukas, St. Antoni

Schuwey Walerich, Jaun

* Stabrowski Chantal, Mur

* Vonlanthen René, Praroman

Yerly Gabriel, Berlens

Invités avec voix consultative:

Gäste mit beratender Stimme:

* Andrey Beat, CFA/FLK

Garnier Marie, DIAF/ILFD

Krayenbuhl Pascal, SAgri/LwA

* Ménétrey Frédéric, CFA/FLK

Toffel Pascal, IAG/LIG

Chassot Baptiste, Riaz

Kolly Olivier, Albeuve

Maudonnet Vincent, Bossonnens

Zahnd Roland, Wünnewil

* **Membres du comité directeur**

Mitglieder des Direktionsausschusses

CFA/FLK:

Chambre fribourgeoise d'agriculture
Freiburgische Landwirtschaftskammer

DIAF/ILFD:

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Direktion der Institutionen u. der Land- u. Forstwirtschaft

IAG/LIG:

Institut agricole de Grangeneuve
Landwirtschaftliches Institut Grangeneuve

SAgri/LwA:

Service de l'agriculture
Amt für Landwirtschaft

Etat des membres nommés à fin octobre 2015
Stand der gewählten Mitglieder Ende Oktober 2015